



Neufgrange, le 27 avril 2019

Compte rendu de la première Assemblée Générale Ordinaire de l'Association « la Cordée d'Ounabè » sise à Neufgrange au 52 rue Saint Michel.

Le 26 avril 2019 à 20h00 se sont réunis les membres de l'association à la salle communale de Neufgrange au 34 rue Saint Michel en Assemblée Générale Ordinaire sur convocation du président.

L'Assemblée était présidée par Monsieur Kratz Yannick assisté par Madame Schaub Martine, secrétaire de l'association et Monsieur Muller Jackie, trésorier.

Madame Biette Catherine et Madame Botzung Geneviève, les vérificatrices des comptes étaient présentes.

44 membres sur les 144 que compte l'association étaient présents lors de cette assemblée. Le quorum n'était donc pas atteint et comme le prévoient les statuts, toute décision peut être prise dès lors que la majorité absolue des voies présentes ou représentées est atteinte.

L'ordre du jour a été rappelé par le Président :

- Présentation de l'association ;
- Rapport moral du Président ;
- Rapport financier du Trésorier ;
- Rapport des vérificateurs des comptes;
- Approbation des comptes.

Après lecture des statuts de l'association Monsieur Yannick Kratz a fait un historique de cette dernière.

Un diaporama de photos a été projeté sur écran afin de faire découvrir aux membres de l'association le village d'Ounabè au Togo. Cette projection a également permis de montrer de façon très claire les besoins des écoliers en infrastructures scolaires. Ces besoins ont ensuite

été détaillés par Monsieur Studer François qui a séjourné au Togo avec le Père Emmanuel Amedodji au mois de septembre 2018.

Monsieur Kratz a ainsi pu exposer le projet de l'association et détailler le coût des rénovations de la salle de classe de l'école maternelle. Le montant des travaux selon un devis établi par une personne de confiance au Togo s'élève à 3 600 euros : ce projet a été validé à l'unanimité des voies présentes et représentées.

Afin de financer ces travaux Monsieur Kratz énonce les actions qui seront réalisées pour récolter les fonds nécessaires.

- Un repas à la ferme Kihl le dimanche 07 juillet 2019 ;
- Un concert organisé par la chorale du parc à la chapelle Saint Joseph de Neufgrange ;
- La vente de cartes de membre.

Toutes les actions à venir sont approuvées à l'unanimité des voies présentes et représentées.

Monsieur Kratz propose aux personnes présentes d'intégrer le Comité. Monsieur Studer François souhaite en faire partie et rejoint les 7 membres du bureau.

Monsieur Muller Jackie présente les comptes de l'association. Le solde du compte qui s'élève à 1 950 euros se compose des cotisations des 144 membres et de dons effectués par 11 anonymes.

Mesdames les vérificatrices des comptes approuvent les chiffres et félicitent le trésorier pour la transparence des comptes.

Les comptes ont été soumis aux votes des membres présents qui les ont validés à l'unanimité des voies présentes et représentées.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance a été levée à 21h30.

A Neufgrange le 27 avril 2019

Le Président
Mr Kratz Yannick



La secrétaire
Mme Schaub Martine

